



LeZeff

ISSN : 1774 - 1092

Bulletin d'information de l'association EPV

n°8 / Octobre 2009

le Château du mail – 1 rue du Plessis – 35 600 Redon

Contacts : 06 87 91 06 51 – 02 99 72 39 49

eoliennes.pays-de-vilaine@laposte.net

<http://leseoliennes.free.fr/>

UN GRAND MOMENT !

Le **7 Octobre 2009**, les deux mois de recours sont écoulés. Le permis pour le premier parc éolien EPV, déposé en **Avril 2008** et obtenu le **29 Juillet 2009** devient définitif.

Déjà en **février 2009** nous avions le moral suite à la validation de la commission des sites qui donne son aval pour la possibilité de déposer le permis. Ensuite **en Mai et Juin 2009** l'enquête publique avait donné lieu à un avis très favorable du Commissaire Enquêteur.

Le site de Béganne Allaire va pouvoir accueillir un parc de 4 Éoliennes de 2 Méga-watts chacune.

1er Permis C'est Gagné !

Vous avez dit : Citoyen ?

C'est de la rencontre entre les idées de « coopératif » et de « éolien » qu'EPV a été créé. Depuis 6 ans EPV s'engage pour développer un tel parc éolien de proximité.

Revenons sur cette notion de Parc éolien Citoyen.

Ce concept a été formalisé en France en 2008 à l'initiative de quelques acteurs dont Éoliennes en Pays de Vilaine, en partenariat avec l'ADEME, à l'image de ce qui existe déjà au Danemark, Allemagne ou Belgique.

Il correspond à la volonté de rendre la maîtrise et la gestion de cette ressource de proximité aux acteurs locaux : collectivités et particuliers.

Un travail sur les économies d'énergies doit y être associé. Une charte nationale est en cours de validation pour encadrer ces appellations, et pour permettre de donner des outils facilitant la mise en œuvre de ce type de projet.

Du travail à venir

Demain va démarrer le travail sur la création de la structure chargée de recueillir les fonds d'investissements et de lancer le programme de commande des machines et de Construction du parc.

Ce programme de travaux prendra un à deux ans et s'organisera de la façon suivante :

- Validation de toutes les autorisations administratives (raccordement)
- Constitution de la structure juridique et financière
- Montage financier
- Mise en place d'une pédagogie sur les énergies
- Commande des éoliennes début 2010
- Chantier de construction fin 2010, mise en service courant 2011

Concrètement sur le chantier

1) PREPARATION DU CHANTIER DES LA COMMANDE DES MACHINES

Définition des principaux intervenants
Dimensionnement des accès en fonction du type de machine
Etude géotechnique

2) PREPARATION DU SITE A L'ACCUEIL DES MACHINES

Voiries (accès aux machines)
Lot électrique (réseau enterré, poste de distribution)
Fondations

3) INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES MACHINES

Livraison et levage des éoliennes
Raccordement au réseau et mise en service
Essais et supervision du parc éolien
Correction des nuisances éventuelles
Validation / fin du chantier / contrôle



- Séminaire éolien (Janvier). Organisé par l'ADEME, piloté par EPV, ce séminaire a été le point de rencontre des acteurs de l'éolien citoyen qui ont travaillé ensemble pour élaborer une charte commune définissant le projet éolien citoyen. Des outils financiers et juridiques ont aussi été initiés. Suite à ce travail a été créé la plate forme nationale « éolien citoyen ». Cette structure a pour mission d' informer et de donner les outils aux collectivités, associations qui veulent se lancer sur des projets de ce type.
- Passage favorable en commissions des sites pour Béganne (Février)
- Enquête publique sur Béganne Allaire (Mai)
- Nouveau salarié : Pierre JOURDAIN. Reprend les missions du poste de chargé de mission du projet éolien. Le précédent salarié Samuel MOISON a rejoint un poste de développeur de projet dans l'Oise au sein de l'entreprise Enercon. (Juin)
- Participation à l'atelier du paysage du Conseil Régional de Bretagne (juin)
- Passage à l'unanimité en commissions des sites pour Séverac Guenrouet (Septembre)
- Obtention du permis pour Béganne. (Octobre)
- Dépose de la version définitive du permis pour Séverac (à faire en Novembre).

PARC EOLIEN CITOYEN

BEGANNE (56)



Le permis de construire **du premier parc citoyen de Bretagne** a été accordé par la préfecture le 29 /07/09; il sera implanté à Béganne à la limite des communes de St Gorgon, et d'Allaire en Morbihan.

4 éoliennes de 2MW

- 98 m de mât, 92 m de diamètre
- Puissance estimée injectée dans le réseau électrique : 21 000 MW/h soit la consommation de 19300 habitants (hors chauffage électrique, 9000 habitants avec chauffage)
- Economie de 6300 t de CO2/an. Soit 5000 t fuel lourd/an

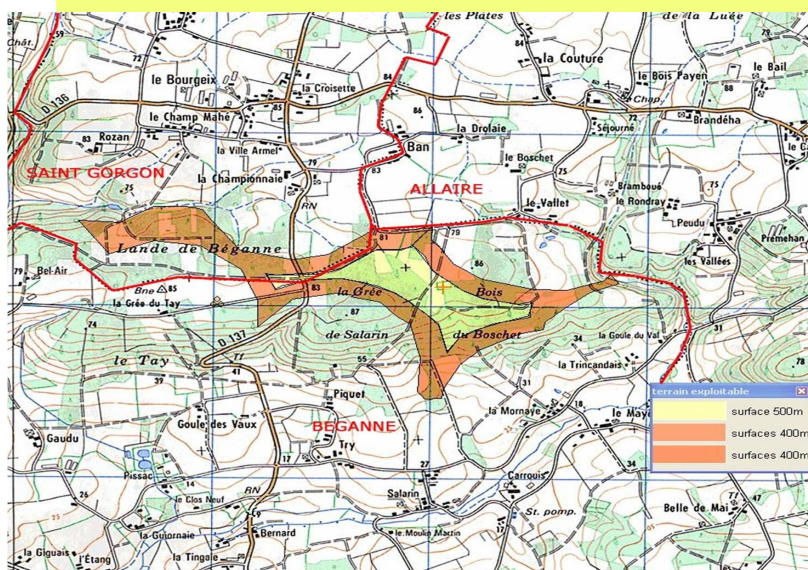
Investissement local :

- Retombées économiques locales (Fiscalité, dividende des parts sociales)
- Animateur en économies d'énergie (création d'emploi local)

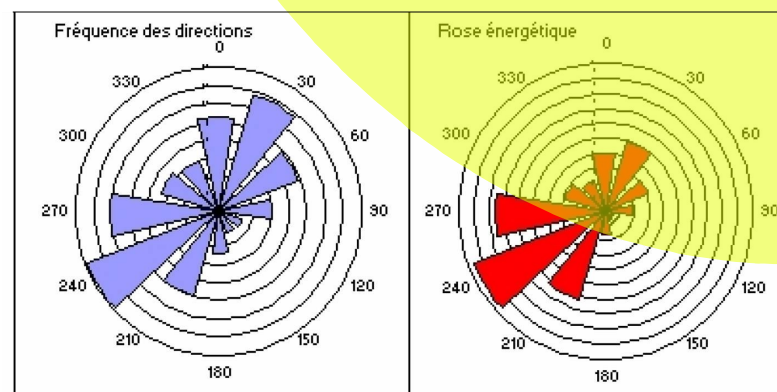
1m/s = 3,6 km/h
5 m/s = 18 km/h
7 m/s = 25 km/h

Année	mois	Couv.	Vm m/s
2007	1	18.5%	8.32
2007	2	58.2%	7.40
2007	3	100.0%	6.45
2007	4	100.0%	5.57
2007	5	100.0%	6.78
2007	6	100.0%	5.82
2007	7	100.0%	6.11
2007	8	100.0%	6.34
2007	9	100.0%	5.41
2007	10	100.0%	5.29
2007	11	100.0%	5.38
2007	12	100.0%	7.08
2008	1	100.0%	6.57
2008	2	100.0%	6.05
2008	3	100.0%	7.33

Couverture sur la période des mesures:
Vitesses: 92.6% Directions: 92.6%



95% du temps *les éoliennes produiront de l'électricité propre, consommée localement
*sans être forcément à pleine puissance



Le point sur Sévérac Guenrouët

Rappel: dépôt du permis de construire en février 2008 !

Février 2009: AG d'EPV à Sévérac

Mai 2009: premier passage en commission des sites. Dossier ajourné

Septembre 2009: deuxième passage en commission des sites: avis favorable à l'unanimité



Du côté des mâts de mesure

Le mât de Béganne Allaire a été démonté au printemps. Il est actuellement stocké et pourrait être revendu ou réutilisé pour un autre projet EPV.

Le mât de Sévérac est toujours en place. La campagne de mesure est terminée. Il pourrait reprendre du service pour compléter des données pour un projet éolien à Avessac. Affaire à suivre.

Zoom sur la commission des sites du 25 septembre

La commission départementale de la nature, des sites et des paysages réunit 18 membres :

- des représentants de différents services de l'Etat (préfecture, DDEA (direction départementale de l'équipement et de l'agriculture), DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), SDAP (service départemental de l'architecture et du patrimoine), DRAC (direction régionale des affaires culturelles)
- des représentants des élus locaux (conseillers généraux, maires)
- des représentants d'associations de protection de l'environnement
- des personnes qualifiées : architecte, paysagiste, chambre d'agriculture, propriétaires forestiers

Elle rend un avis sur des projets d'aménagement et d'équipement. Sur le projet éolien, elle étudie l'impact sur le paysage, la nature et le patrimoine.

Après avoir été ajourné au mois de mai, le dossier a reçu un avis favorable à l'unanimité grâce aux compléments de dossiers apportés durant l'été. L'un des points forts du débat a été la proximité de l'éolienne E4 avec le menhir du fuseau à Berthe. De ce fait l'éolienne a été légèrement décalée vers le nord (cf. schéma d'implantation ci-dessous).

En Loire-atlantique, le passage en commission des sites est un préalable au dépôt officiel (avec récépissé) du permis de construire.

Le dossier définitif de permis de construire, intégrant les éléments complémentaires (nouvelle implantation entre autre), sera déposé en novembre.

Nous tous, acteurs de ce projet, nous réjouissons de cet avis favorable, qui est un point central dans l'obtention du permis.

Dates à venir

- Réunion publique pour le site de Sévérac Guenrouët : Novembre (date à fixer)
- Enquête publique: premier semestre 2010
- Obtention du permis: mi 2010 ???



Schéma d'implantation Sévérac Guenrouët

Rôle des différentes structures qui jalonnent ce projet de parc éolien coopératif

Eoliennes en Pays de Vilaine (Association loi 1901 créée en 2003)

- ☐ Médiation entre les acteurs du domaine éolien, communes, associations, riverains.
- ☐ Essaimage des parcs éoliens citoyens
- ☐ Pédagogie sur les énergies et leurs économies
- ☐ Accompagnement de projets individuels ou collectifs dans les ENR : (groupement d'achats)

Site à Watts créée en 2007

Sarl à capital variable, créée par Éolienne en Pays de Vilaine, intégrant dans son capital des personnes physiques, une association (EPV), des Cigales, et une Sem (Société d'économie mixte de Loire atlantique)

Site à Watts a pour objet le développement de parcs éoliens citoyens

- ☐ Accompagner les collectivités pour le développement éolien :
 - Sur l'aspect technique : maîtrise foncière, coordination des études permettant la constitution du permis de construire, suivi des dossiers, relations avec les administrations, accompagnement de groupes de suivi locaux.
 - Sur l'aspect économique et juridique pour constituer une société d'exploitation locale et mobiliser l'épargne locale, via une OPTF.
- ☐ Accompagner la construction du parc jusqu'à la livraison clef en main à une **structure d'exploitation locale**

Société d'exploitation qui reste à créer en 2010 pour recueillir les fonds nécessaires à l'achat des machines et création du parc.

- ☐ Gestion des parcs sur une durée longue : de 15 à 25 ans
- ☐ Démantèlement ou prolongement d'une nouvelle série de machines
- ☐ Financement d'actions pédagogiques autour de la maîtrise de l'énergie



S'investir dans la création du parc

- Particuliers (ou par le biais de CIGALES)
- Collectivités territoriales
- Entreprises

Demain vous allez pouvoir vous engager ainsi dans création de ce premier parc citoyen.

Comment faire ?

Adhérer à l'association pour être informé.

Consulter le site d'EPV
<http://leseoliennes.free.fr>

Comment financer un parc citoyen ?

Une structure nationale regroupant notamment la NEF (société financière coopérative), Enercoop (Coopérative distributrice d'électricité verte) et EPV verra le jour en 2010. Elle participera au financement de projets éoliens citoyens en France.

J'adhère à EPV

... et je soutiens un projet énergétique local et citoyen

Nom : Prénom

Adresse : .

Tel : .

Mel : .

@

J'adhère pour :

☐ 2010 : 15€

☐ J'adresse un chèque de soutien à EPV : €

Je souhaite recevoir les infos et le bulletin ZEFF

☐ par mail*

☐ par courrier

* radiation des fichiers informatiques de l'association sur simple demande de votre part à l'adresse eoliennes.pays-de-vilaine@laposte.net (Loi CNIL)
J'envoie ce coupon à EPV,
le château du mail - 1 rue du Plessis - 35 600 Redon

Vous et EPV

Si vous êtes intéressés pour suivre ou vous impliquer dans le projet, n'hésitez pas à contacter EPV.

Contacts :

06 87 91 06 51 – 02 99 72 39 49

PROCHAINE

Réunion d'information

Vendredi 16 OCTOBRE 20h30

Salle polyvalente du Bois Joly

56 Béganne

Pour vous permettre de vous informer, de questionner ..., n'hésitez pas à venir à cette rencontre

- Vous pourrez adhérer à l'association

